

## Traitement des données personnelles des personnes éligibles aux offres d'actionnariat

### Notice d'information

#### 1. Objet de la présente notice d'information

Afin de permettre le lancement des offres d'actionnariat salarié, votre entreprise, peut être amenée à collecter, et transmettre vos données à caractère personnel. L'objet de cette notice d'information est de vous expliquer la manière dont vos données à caractère personnel sont traitées dans ce cadre et vous présenter vos droits en la matière, conformément au règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ("le Règlement") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée (la "Loi Informatique et Libertés").

Chaque employeur agit en tant que responsable du traitement indépendant sur son périmètre au stade de la mise en place de l'offre.

Par la suite, les prestataires mandatés par VINCI pour l'exécution des opérations de souscription et gestion de votre compte d'épargne agiront en tant que responsables de traitement.

#### 2. Les Finalités pour lesquelles nous traitons vos données personnelles

Votre employeur traite vos données personnelles afin de permettre le déploiement de l'offre auprès de ses salariés, et le suivi des souscriptions. Dans ce cadre, le traitement de vos données personnelles se justifie par l'intérêt légitime de votre entreprise d'offrir à ses salariés la possibilité de souscrire aux offres d'actionnariat salarié du groupe VINCI.

#### 3. Les données personnelles que nous traitons

Afin de déterminer les personnes éligibles à une offre d'actionnariat et mettre en place le dispositif permettant d'y participer, votre employeur a besoin des données permettant de :

- Vous identifier (nom, prénom, civilité, date de naissance, fonction occupée, identifiant groupe VINCI ou identifiant national) ;
- Déterminer votre employeur de rattachement et votre éligibilité à l'offre d'actionnariat (nom de l'employeur, code entreprise, critère d'éligibilité aux offres de VINCI) ;
- Vous contacter (adresse mail, adresse postale, langue de correspondance) ;
- Gérer les questions fiscales (votre résidence en France / EU / reste du monde).

Ce traitement ne concerne ainsi que les personnes remplissant les conditions d'éligibilité aux offres d'actionnariat proposées par VINCI.

#### **4. Les destinataires de vos données personnelles**

Vos données personnelles sont transférées par votre employeur à Amundi Tenue de Comptes ,dont le siège social est au 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France (adresse postale : 26956 VALENCE CEDEX 9, France) en charge de l'outil informatique de souscription et de collecte afin, notamment, d'assurer le traitement des souscriptions aux offres dans les meilleures conditions possibles.

VINCI SA est également destinataire des données pour la supervision globale du site de souscription.

#### **5. La conservation de vos données personnelles**

Vos données personnelles seront utilisées exclusivement pour les besoins des Finalités décrites ci-dessus pour toute la durée nécessaire à la mise en place de l'offre et jusqu'à la prescription légale. Si vous ne souscrivez pas à une offre d'actionnariat salarié lancée par VINCI, vos données personnelles seront supprimées automatiquement et systématiquement par Amundi Tenue de Comptes à l'issue d'une période de 9 mois suivant la réalisation de l'offre concernée.

#### **6. Vos droits**

Vous avez le droit, dans les conditions fixées par le Règlement et la Loi Informatique et Libertés :

- d'obtenir une copie de vos données personnelles que nous détenons, et de recevoir des informations au sujet des traitements de vos données personnelles ;
- de nous demander de rectifier, compléter, mettre à jour vos données personnelles qui sont inexactes, incomplètes, équivoques et/ou périmées ;
- d'obtenir l'effacement de vos données personnelles ;
- d'obtenir la limitation d'un ou de plusieurs traitements de vos données personnelles que nous effectuons ;
- de vous opposer au traitement de vos données personnelles ;
- de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de l'autorité de contrôle de l'Etat membre de l'Espace Economique Européen dans lequel vous résidez habituellement ou travaillez si vous estimez qu'un ou plusieurs de nos traitements de données personnelles violent le Règlement.

Nous vous informons que le traitement de vos données personnelles tel que décrit dans cette notice d'information sera renouvelé, le cas échéant, lors de la préparation de chaque nouvelle offre d'actionnariat salarié que VINCI pourrait décider dans le futur.

#### **7. Comment exercer vos droits**

Pour exercer vos droits mentionnés ci-dessus, ou si vous avez la moindre question relative à nos traitements de données personnelles, vous pouvez contacter le département des Ressources Humaines de votre entreprise ou le délégué à la protection des données de VINCI S.A. : [contact.dpo@vinci.com](mailto:contact.dpo@vinci.com).

Vous pouvez notamment nous contacter dès à présent si vous ne souhaitez pas que vos données personnelles soient communiquées à Amundi Tenue de Comptes.